



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 27 mai 2020 — N° 111

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter M. Donald Aubin, nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des services éducatifs en petite enfance.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marc Carrier-Côté, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de rendre hommage aux adolescents pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage aux citoyens de la circonscription de Nicolet-Bécancour pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

27 mai 2020

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Céline Lefrançois pour ses 60 ans de carrière dans le domaine de l'éducation.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de remercier les banques alimentaires et les soupes populaires de la circonscription de Chapleau pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de saluer les efforts du milieu économique et des gens d'affaires de la circonscription de Saint-Jean dans la lutte contre la COVID-19.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de remercier les membres du réseau scolaire de la circonscription de Richelieu pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

27 mai 2020

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 213 Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1554-20200527)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 322 en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la commission plénière.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 323 en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

27 mai 2020

Dépôts de pétitions

M. Marissal (Rosemont), en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 919 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'utilisation de matériaux d'occasion pour le rembourrage des vêtements ou des meubles.

(Dépôt n° 1555-20200527)

Mme Rizqy (Saint-Laurent) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 48 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'encadrement de l'utilisation de logiciels de reconnaissance faciale.

(Dépôt n° 1556-20200527)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 745 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption d'une politique d'aménagement du territoire.

(Dépôt n° 1557-20200527)

M. Nadeau-Dubois (Gouin), en remplacement de Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 542 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le renforcement des mesures de protection du caribou forestier et montagnard;

(Dépôt n° 1558-20200527)

27 mai 2020

L'extrait d'une pétition, signée par 616 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la conversion des garderies du Vol du Colibri en centre de la petite enfance, à Rouyn-Noranda.

(Dépôt n° 1559-20200527)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lefebvre (Arthabaska), en remplacement de M. Girard (Lac-Saint-Jean), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 030 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de l'intersection de la route 169 et de la rue Martin à Hébertville.

(Dépôt n° 1560-20200527)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, en remplacement de M. Allaire (Maskinongé), il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 519 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la nomination des constables spéciaux de la SPCA de Montréal et mandats de surveillance sur l'application du Code criminel relatif à la cruauté envers les animaux.

(Dépôt n° 1561-20200527)

Mme Nichols (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 853 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la tenue d'un référendum sur l'abolition du Service de police municipale de la Ville de Mont-Tremblant.

(Dépôt n° 1562-20200527)

27 mai 2020

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 792 citoyens et citoyennes du Québec concernant la pénurie de places en garderie;

(Dépôt n° 1563-20200527)

L'extrait d'une pétition, signée par 764 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la représentation des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

(Dépôt n° 1564-20200527)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Tanguay, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 26 mai 2020, que lui a adressée M. Steven Grenier, président de l'Association des camps du Québec, concernant le soutien financier des camps pour leur réouverture.

(Dépôt n° 1565-20200527)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 22 mai 2020, adressée à Mme Claudine Pelletier Paquin, par Mme Ingrid Barakatt, responsable de l'accès aux documents au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, concernant la demande d'accès à l'information numéro 16310/19-454 au sujet de divers documents administratifs.

(Dépôt n° 1566-20200527)

27 mai 2020

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Melançon (Verdun) dépose :

Copie d'une lettre ouverte intitulée *Pour les arts vivants* signée par des membres du milieu des arts québécois.

(Dépôt n° 1567-20200527)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, M. Fortin (Pontiac), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore qu'il ait été nécessaire d'avoir recours aux forces armées canadiennes pour prendre pour offrir des services dans les CHSLD du Québec dans un contexte de pandémie;

QU'elle prenne acte du rapport dévoilé hier par les forces armées canadiennes, qui fait la lumière sur la situation catastrophique dans les centres d'hébergement pour aînés en Ontario;

QU'elle affirme que tout rapport contenant de l'information sur les conditions de vie des aînés en CHSLD, peu importe son auteur, est d'intérêt public, notamment afin de préparer le réseau de la santé et des services sociaux en vue d'une éventuelle 2e vague de COVID-19 dans les prochains mois;

QU'elle prenne acte des informations diffusées dans les médias, selon lesquelles le gouvernement du Québec aurait reçu hier soir le rapport des forces armées canadiennes sur la situation dans les CHSLD québécois;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de rendre public intégralement ce rapport, dès aujourd'hui.

27 mai 2020

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **324** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la planification du déconfinement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la pertinence et la nécessité, dans le contexte économique actuel, d'accélérer les investissements dans les projets d'infrastructures, notamment les projets relatifs aux domaines des transports, de la santé et de l'éducation sans affaiblir les protections environnementales ni le respect des droits des travailleurs et travailleuses;

QU'elle reconnaisse qu'une relance dynamique de l'économie et de l'industrie de la construction passe par une accélération de ces investissements, lesquels permettraient au Québec de se doter d'infrastructures modernes et de qualité;

QU'elle rappelle que les règles de planification des projets sont des étapes importantes pour la réalisation de projets d'infrastructures;

27 mai 2020

QU'elle demande au gouvernement de poursuivre et d'accentuer ses efforts visant à réaliser un maximum de projets au cours des prochaines années tout en préservant la qualité des processus d'appel d'offres et de contrôle des prix;

QU'enfin, elle demande au gouvernement de réaliser les projets d'infrastructures dans le respect des coûts annoncés dans le dernier PQI.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 325 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **9**

Mme Nichols (Vaudreuil), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) présente une motion concernant la réouverture des camps de jour; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

À 11 h 14, M. le président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 24.

27 mai 2020

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

Conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, l'Assemblée entreprend le débat restreint de deux heures sur les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, ce débat étant assimilé à un débat sur un rapport de commission et devant avoir lieu au plus tard le 12 juin 2020.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 58 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 34 minutes 51 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 12 minutes 27 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 11 minutes et 12 secondes sont allouées au 3^e groupe d'opposition; 1 minute 30 secondes sont allouées aux députés indépendants. Toutefois, lorsqu'un seul député indépendant participe au débat, 2 minutes lui sont allouées. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat restreint de deux heures sur les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, est ajourné.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

27 mai 2020

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Rizqy (Saint-Laurent) propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le confinement découlant de la pandémie de la COVID-19 a eu un impact profond sur le quotidien des élèves québécois;

QU'elle reconnaisse que la poursuite à distance des activités scolaires et éducatives s'est déroulée de façon inégale et que tous les élèves n'ont pas reçu le même niveau de service;

QU'elle reconnaisse que des retards importants et un recul de leurs acquis ont notamment pu être encourus par les élèves les plus vulnérables;

QU'elle rappelle que selon plusieurs experts, le niveau d'anxiété chez les jeunes du Québec connaît une hausse importante;

QU'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir aux élèves du Québec un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, en orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie, et ce tout l'été, en vue de la rentrée scolaire 2020-2021 et que ces services soient désormais offerts de façon continue;

QU'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied une période de perfectionnement volontaire d'une durée de trois semaines pour tous les élèves, en priorisant les élèves graduant du niveau primaire au niveau secondaire et du secondaire au niveau collégial afin de leur permettre de compléter certains apprentissages susceptibles de favoriser leur réussite scolaire et d'assurer une meilleure transition.

27 mai 2020

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 53 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 52 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 11 minutes 23 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 10 minutes 15 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chaque député indépendant. Toutefois, lorsqu'un seul député indépendant participe au débat, 2 minutes lui sont allouées. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, Mme Hivon (Joliette), propose :

QUE la motion du député de la députée de Mme Rizqy (Saint-Laurent) soit amendée de la manière suivante :

Remplacer le cinquième alinéa par les suivants :

« QU'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir à tous les élèves qui en ont besoin un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, en orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie, et ce dès maintenant, tout l'été et à la rentrée scolaire 2020-2021;

QU'elle demande au gouvernement du Québec que ces services soient désormais offerts de façon continue, à un plus grand nombre d'élèves et avec plus d'intensité, et que soient débloqués les budgets nécessaires pour en assurer l'accès;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de fournir gratuitement les outils technologiques nécessaires à la poursuite des enseignements à distance à tous les élèves qui en ont besoin; »

27 mai 2020

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le confinement découlant de la pandémie de la COVID-19 a eu un impact profond sur le quotidien des élèves québécois;

QU'elle reconnaisse que la poursuite à distance des activités scolaires et éducatives s'est déroulée de façon inégale et que tous les élèves n'ont pas reçu le même niveau de service;

QU'elle reconnaisse que des retards importants et un recul de leurs acquis ont notamment pu être encourus par les élèves les plus vulnérables;

QU'elle rappelle que selon plusieurs experts, le niveau d'anxiété chez les jeunes du Québec connaît une hausse importante;

QU'elle demande au gouvernement du Québec d'offrir à tous les élèves qui en ont besoin un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, en orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie, et ce dès maintenant, tout l'été et à la rentrée scolaire 2020-2021;

QU'elle demande au gouvernement du Québec que ces services soient désormais offerts de façon continue, à un plus grand nombre d'élèves et avec plus d'intensité, et que soient débloqués les budgets nécessaires pour en assurer l'accès;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de fournir gratuitement les outils technologiques nécessaires à la poursuite des enseignements à distance à tous les élèves qui en ont besoin;

QU'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied une période de perfectionnement volontaire d'une durée de trois semaines pour tous les élèves, en priorisant les élèves graduant du niveau primaire au niveau secondaire et du secondaire au niveau collégial afin de leur permettre de compléter certains apprentissages susceptibles de favoriser leur réussite scolaire et d'assurer une meilleure transition.

27 mai 2020

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Rizqy (Saint-Laurent) et sur la motion d'amendement de Mme Hivon (Joliette), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, Mme Rizqy (Saint-Laurent) accepte la proposition d'amendement de Mme Hivon (Joliette).

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion d'amendement est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **326** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

La motion principale est ensuite mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **327** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

À 17 h 01, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 17 h 06.

27 mai 2020

Débats sur les rapports de commissions

Conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, l'Assemblée reprend le débat restreint de deux heures, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, ce débat étant assimilé à un débat sur un rapport de commission et devant avoir lieu au plus tard le 12 juin 2020.

Le débat prend fin et, conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 17 h 39, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Les travaux reprennent à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « La mauvaise gestion du gouvernement caquiste dans le dossier de la climatisation des CHSLD ». Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, remplace la ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Nichols (Vaudreuil) à Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, portant sur le sujet suivant : « Les besoins de financement d'urgence pour les camps de jour au Québec »

27 mai 2020

- le troisième, sur une question adressée par M. Benjamin (Viau) à Mme Proulx, ministre du Tourisme, portant sur le sujet suivant : « L'absence de plan de soutien et de relance de l'industrie touristique ». Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, remplace la ministre pour ce débat.

À 18 h 38, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 mai 2020, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 27 mai 2020, à 9 h 25, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 62 Loi n° 2 sur les crédits, 2020-2021

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

27 mai 2020

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) :

(Vote n° 322)

POUR - 120

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Champlain)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	

27 mai 2020

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

(Vote n° 323)

(Identique au vote n° 322)

Sur la motion de Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, M. Fortin (Pontiac), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 324)

(Identique au vote n° 322)

27 mai 2020

Sur la motion de M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 325)

POUR - 111

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Fournier (IND)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Samson (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Groncin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

ABSTENTIONS - 9

Arseneau (PQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	LeBel (PQ)	Perry Melançon (PQ)	(Bonaventure)
Gaudreault (PQ)	(Rimouski)	Richard (PQ)	
(Jonquière)			

27 mai 2020

Sur la motion d'amendement de Mme Hivon (Joliette) :

(Vote n° 326)

POUR - 46

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Cicccone (PLQ)	(Rimouski)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
Dorion (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Robitaille (PLQ)	

CONTRE - 73

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Les Plaines)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	

1960

27 mai 2020

Sur la motion de Mme Rizqy (Saint-Laurent) :

(Vote n° 327)

(Identique au vote n° 326)
